



## Association des Plaisanciers de Concarneau

À l'attention de Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales de Concarneau,

Mesdames, Messieurs,

L'Association des Plaisanciers de Concarneau (APC) œuvre pour le développement de la navigation de plaisance à partir du port de Concarneau, dans le respect des usages portuaires et des contraintes environnementales.

Depuis la mise en place de structures annexes au batardeau de la Porte au Vin, ou de sa version récente, de nombreux plaisanciers se trouvent privés d'accès à leur ponton pendant la majeure partie de la journée, alors que l'envahissement par la mer ne dure que deux à trois heures. Cette situation est aujourd'hui inacceptable.

Elle place les plaisanciers dans l'impossibilité de respecter leurs obligations réglementaires d'entretien et de mise en sécurité de leurs bateaux. Elle crée également un risque manifeste pour la sécurité des personnes, qu'il s'agisse d'usagers du ponton ou de personnes en difficulté à bord d'un bateau. Ces conséquences ont été signalées à plusieurs reprises aux autorités compétentes, sans qu'une solution satisfaisante n'ait, à ce jour, été mise en œuvre.

L'APC tient à être parfaitement claire : elle soutient la protection de la Ville Close et comprend la nécessité du batardeau. En revanche, rien ne justifie qu'un ouvrage conçu pour répondre à un phénomène ponctuel rende un ponton durablement inaccessible le reste du temps. Une solution techniquement franchissable hors périodes d'envahissement est non seulement possible, mais indispensable.

À l'approche des élections municipales, nous considérons que cette situation relève pleinement de la responsabilité des futurs élus. Nous souhaitons donc savoir si vous vous engagez à faire de l'accessibilité sécurisée du ponton de la Porte au Vin un sujet traité dès le début du prochain mandat, en lien avec les gestionnaires du port et les représentants des plaisanciers.

Les plaisanciers concernés seront attentifs aux positions prises et aux engagements formulés sur ce dossier concret, qui touche à la fois à la sécurité, au respect des règlements portuaires et à l'attractivité du port de Concarneau.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons disponibles pour toute rencontre ou échange technique.

Gérard Baletaud, président de l'APC



**Siège social : Maison du port, môle Pénéroff, 29900 Concarneau**

**Internet: <https://apc-concarneau.fr>**

**Mail [apc.concarneau@gmail.com](mailto:apc.concarneau@gmail.com) Tel. 07 83 14 01 39**